

AR PREFECTURE

082-200061257-20191209-12201909-DE
Regu le 10/12/2019

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE



TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

Hôtel de Département
100 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN

CONSEIL SYNDICAL

REUNION DU 9 DECEMBRE 2019

Date d'envoi de la convocation : 2 décembre 2019

L'An deux mille dix-neuf et le 9 du mois de décembre (09.12.2019) à 09 heures 30 minutes, le Conseil Syndical de Tarn-et-Garonne Numérique, convoqué le 2 décembre 2019, s'est assemblé en salle du Conseil Départemental, à l'Hôtel de Département de Tarn-et-Garonne, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Président de Tarn-et-Garonne Numérique.

PRESENTS : 10

M. BESIERS Jean-Philippe (Président), M. BERTELLI Jean-Claude (2^{ème} Vice-Président), M. MARTY Patrick (3^{ème} Vice-Président), Mme BOURDONCLE Catherine (Déléguée titulaire), M. GARRIGUES Francis (Délégué titulaire), M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), Mme PIZZINI Françoise (Déléguée titulaire), M. QUATRE Christian (Délégué titulaire), M. VERIL Claude (Délégué titulaire)

REPRÉSENTÉS : 4

M. ASTRUC Christian (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BESIERS Jean-Philippe (Président)
M. DELBREIL Thierry (1^{er} Vice-Président), a donné pouvoir à Mme BOURDONCLE Catherine (Déléguée titulaire)
Mme FERRERO Monique (Déléguée titulaire), a donné pouvoir à M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire)
M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire)

EXCUSÉS : 6

M. BAZIN Philippe (Délégué titulaire)
M. CALAFAT Alexis (Délégué titulaire)
Mme DEBIAIS Francine (4^{ème} Vice-Présidente)
Mme LAMERA Emeline (Déléguée titulaire)
Mme NEGRE Marie-Claude (Déléguée titulaire)
Mme TURELLA-BAYOL Frédérique (Déléguée titulaire)

Le Conseil syndical a désigné pour Secrétaire de séance **M. BERTELLI Jean-Claude**

DELIBERATION N°12/2019-09

MISE A JOUR DE LA COMPOSITION DU COMITE TECHNIQUE RELATIF AU SCHEMA DIRECTEUR DES USAGES ET SERVICES NUMERIQUES (SDUSN)

Lors de la séance du Conseil Syndical du 7 Octobre 2019, il a été décidé de lancer la démarche de Schéma Directeur des Usages et Services Numériques (SDUSN).

Pour rappel :

En parallèle de l'opération d'envergure engagée pour la construction des infrastructures et l'aménagement numérique d'un territoire 100 % FTTH, Tarn-et-Garonne Numérique a également une mission à remplir en matière d'usages et de développement du numérique, afin de valoriser ces réseaux et intégrer le numérique dans les services et usages quotidiens des citoyens, des entreprises, ou de tout autre acteur public ou privé.

La première étape de cette mission se traduit par l'élaboration d'un Schéma Directeur des Usages et Services Numériques (SDUSN), s'inscrivant dans la prolongation du SDAN (Schéma Directeur d'Aménagement Numérique) et qui a pour but d'une part d'identifier et de structurer les acteurs à l'œuvre et d'autre part de concevoir les politiques publiques de demain en la matière.

Cette démarche est imposée par la loi pour une République Numérique (7 octobre 2016) aux structures de mutualisation.

Le numérique est, aujourd'hui, décliné dans tous les métiers et ce schéma s'inscrit en complément des différents documents de pilotage élaborés à ce jour. Le SDUSN permettra en particulier de fédérer un ensemble d'acteurs et de définir une stratégie de développement des politiques publiques permettant de constituer le numérique comme levier de développement des territoires en Tarn-et-Garonne.

Les étapes de consultation et de concertation des différents acteurs, étapes préalables à la rédaction d'un SDUSN, doivent être engagées dès maintenant.

Ce schéma se décline en plusieurs phases :

Phase 1 : Etat des lieux et des besoins

Phase 2 : Définition de la stratégie de développement des usages et des services

Phase 3 : Plan d'action pluriannuel et adoption du schéma

Phase 4 : Mise en œuvre du schéma avec bilan à mi-parcours pour le réajuster

Pour assurer l'élaboration de ce « schéma des usages », un chargé de mission usages recruté par TGN début novembre et le cabinet ON-X, assistant à maîtrise d'ouvrage de TGN, travaillent à ce jour à la réalisation d'un pré-diagnostic construit sur la connaissance du territoire et sur les actions déjà initiées ou en cours, tout en s'appuyant sur une méthodologie de projet.

Cette méthodologie propose plusieurs préceptes fondateurs :

1) Concernant l'état des lieux et les besoins :

Il s'agit dans un 1^{er} temps de débiter la démarche par un spectre le plus large possible afin qualifier l'ensemble des besoins des usagers, d'élus et d'acteurs du territoire en matière d'usages et services numériques.

Puis, définir 2 ou 3 axes structurants et qualifiés comme prioritaires au regard des besoins identifiés sur le département, et ce afin d'avoir une vision plus pragmatique et être plus efficace.

2) Concernant la définition du plan d'actions :

Cette démarche passe par l'organisation de groupes de travail avec des thématiques croisées afin de faire échanger entre eux des intervenants d'horizons différents, et identifier les problématiques et les besoins de chacun.

La démarche ne doit pas être portée uniquement par TGN, mais par l'ensemble des institutions concernées. Pour cela, une démarche collaborative et participative doit être instaurée afin d'avoir un diagnostic et un choix des actions à prioriser acceptés par tous.

3) Concernant le pilotage :

Doivent être créés :

- Un comité de pilotage, composé d'élus référents, afin de définir les grandes orientations, arrêter un diagnostic et décider des actions à mener
- Un comité technique composé d'élus et/ou techniciens référents, de l'équipe technique du SMO et de l'AMO (ON-X)

4) Calendrier :

Au regard des prochaines échéances municipales, il est proposé de concevoir le SDUSN dans un calendrier qui permettrait aux nouveaux élus d'engager une démarche dynamique à partir de mars 2020.

Il est proposé d'engager le travail selon les phases et le calendrier prévisionnel suivants :

- Fin 2019/Janvier 2020 - Phase 1 : Etat des lieux et des besoins
- Mars 2020 - Phase 2 : Définition de la stratégie de développement des usages et des services
- Juillet 2020 - Phase 3 : Plan d'action pluriannuel et adoption du schéma
- Mi 2020 / Mi 2022 - Phase 4 : Mise en œuvre du schéma avec bilan à mi-parcours pour le réajuster

Concernant le pilotage, lors de la séance du Conseil Syndical du 7 octobre 2019, il avait été décidé de désigner des élus référents du comité technique du SDUSN sur la base du volontariat, et de proposer lors de la séance suivante de rouvrir à l'ensemble des délégués qui le souhaitent la possibilité de siéger à ce comité technique.

De plus, il est également proposé d'associer à ce comité technique les représentants (élus et/ou techniciens) des intercommunalités membres du syndicat, référents sur ce domaine, ainsi que les différents partenaires extérieurs (SGAR, CDG, Région Occitanie, SDE82...) afin de pouvoir mener une concertation et aboutir à une définition des besoins et des objectifs partagés par tous.

AR PREFECTURE

082-200061257-20191209-12201909-DE
Regu le 10/12/2019

Compte-tenu de ce qui précède, le Conseil syndical, après en avoir délibéré :

- **DESIGNE** les délégués suivants pour siéger au comité technique du SDUSN : Mme BOURDONCLE, Mme FERRERO, M. BESIERS, M. JEANJEAN, M. BERTELLI et M. VERIL
- **APPROUVE** la composition du comité technique du SDUSN telle que proposée ci-dessus

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ des membres présents et représentés

Certifié exécutoire par le Président
compte-tenu de l'envoi en préfecture le
et de la publication le

10 DEC. 2019

12 DEC. 2019

Fait à Montauban, le 10 décembre 2019

Le Président,
Jean-Philippe BESIERS

Syndicat Mixte
Tarn-et-Garonne Numérique

Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze
82013 MONTAUBAN cedex
siret : 200 061 257 00016 - ape : 8411Z

